

# Restauration de frayères à truites

La truite *fario* est le poisson emblématique de nos rivières. Cet adage n'est pas un secret pour les pêcheurs, qu'ils soient de Haute-Vienne ou qu'ils viennent de plus loin pour taquiner ce magnifique poisson sauvage encore présent chez nous. Il n'empêche que ses populations sont mises à mal par de nombreuses perturbations : étangs, agriculture, drainages, barrages infranchissables, ensablement, ... La fédération multiplie les actions : aménagements de passes à poissons, nettoyage des rivières, repeuplements à partir d'une souche «Haute-Vienne» de qualité, ... espérant ainsi enrayer le déclin de notre belle *fario*.



**D**epuis 2004, un autre type d'intervention a été mis en place : la restauration de frayères. En effet, l'ensablement limite la reproduction naturelle de la truite dans la plupart de nos cours d'eau : les cailloux sont recouverts ou agglomérés, la truite ne peut plus y creuser son nid. Supprimer les effets du colmatage permettra une meilleure réussite de la ponte.

Le choix des sites sur lesquels travailler est assez délicat : il faut trouver des ruisseaux sur lesquels l'ensablement pose problème (facile !) mais où peuvent remonter des géniteurs sauvages (plus dur !). L'idéal est de faire appel à la mémoire des

pêcheurs plus âgés, qui connaissent les anciens sites de ponte aujourd'hui recouverts.

Il faut ensuite consulter le cadastre et obtenir l'autorisation des propriétaires riverains, nécessaire pour intervenir sur leur terrain.

Une fois les ruisseaux déterminés, il convient de décider précisément des secteurs à restaurer, car la truite

choisit ses sites de ponte : il lui faut une zone de radier avec peu de hauteur d'eau, et située juste avant une accélération du courant.

Ensuite, il n'y a plus qu'à utiliser l'huile de coude !

L'outil principal est une souffleuse, du type de celles qu'utilisent les cantonniers pour enlever les feuilles



Une frayère avant et après restauration

Les graviers avant et après tamisage



à l'automne. Elle permet de désolidariser les graviers cimentés entre eux par les sédiments fins que charrient les cours d'eau.

Une fois le substrat décaissé sur 15 cm de profondeur, les cailloux sont tamisés pour en faire partir le sable. La frayère est ensuite reconstituée avec ces graviers «propres».

Le substrat, rendu meuble par cette intervention, sera beaucoup plus facilement creusé par les truites qui voudront frayer ; l'eau traversera mieux les cailloux, les œufs seront bien oxygénés, d'où une meilleure réussite de la reproduction.

Ce travail de restauration doit avoir lieu entre mi-septembre et fin octobre. On évite ainsi le piétinement des pêcheurs et, juste avant la période de fraie, on limite les risques de recolmatage.

L'intérêt de cette méthode est de privilégier la reproduction naturelle à tout autre type d'intervention, en particulier les déversements. Elle donne la possibilité aux truites sauvages de se reproduire dans de bonnes conditions et ainsi de reconquérir nos rivières, en évitant toute pollution pathologique (introduction de maladies) et toute dérive génétique (croisement des populations).

En 2004, l'équipe technique de la fédération a ainsi aménagé, à titre expérimental, une vingtaine de sites potentiels situés sur différents ruisseaux :

- le Theil et le ruisseau de Juvet, affluents de la Ligoure ;
- la Roselle sur sa partie amont ;
- le ruisseau de Barre et le Courtiaux, affluents de la Combade.

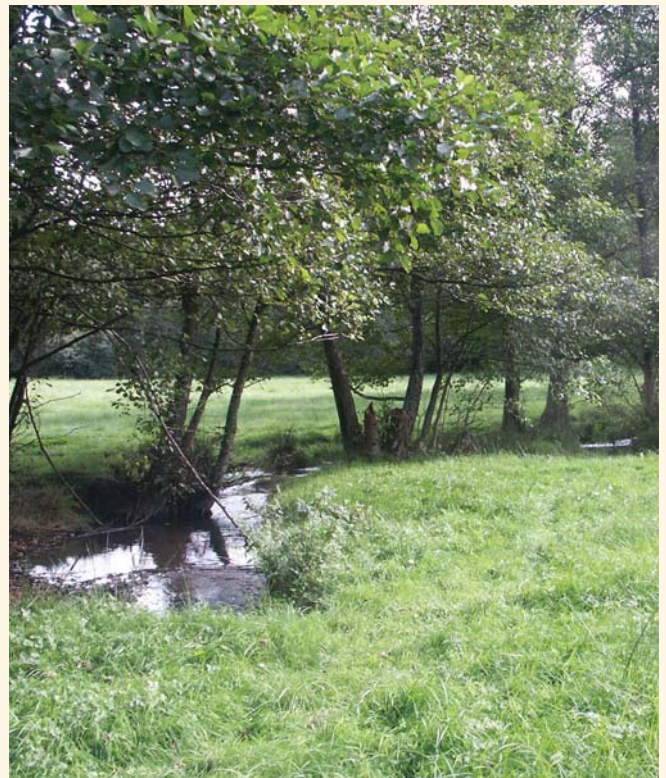
Tous ces sites vont être régulièrement contrôlés en novembre et décembre 2004. Espérons que nous pourrons, dans la prochaine revue, vous montrer des photos de truites en poste sur ces frayères !

*Cette opération sera à l'avenir étendue à d'autres sites du département.*

*Si elle vous intéresse, si vous connaissez des sites potentiels, n'hésitez pas à contacter votre AAPPMA.*



Pour le plaisir : une frayère naturelle photographiée sur la Vienne au-dessus de Nedde !



Le ruisseau de Barre à Sussac